

## LES VERRES DE LA NÉCROPOLE DU BAS EMPIRE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

Cristina GONÇALVES-BUISSART (1), et Pascale LE ROY-LAFAURIE (2)

### Buissart)

Cette opération a eu lieu en 2004-2005 préalablement à la réalisation de la route départementale 40 à Tremblay-en-France, par l'équipe du Conseil général de la Seine-Saint-Denis au sud de la plate-forme aéroportuaire de Roissy-Charles-De-Gaulle. La commune de Tremblay-en-France est située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Paris, en Seine-Saint-Denis, dans la Plaine de France au niveau du plateau du Parisis. Le site s'inscrit ainsi dans la très haute vallée du Sausset.

Le contexte archéologique de l'opération est très sensible puisque de nombreuses prospections au sol réalisées par l'association Jeunesse Préhistorique et Géologique de France et par l'équipe du Centre Départemental d'archéologie de la Seine-Saint-Denis, sur tous les terrains labourés se situant dans la vallée du Sausset, avaient révélé la présence de matériel attestant des occupations du paléolithique au Bas Moyen Âge. Le Vieux Pays de Tremblay, situé à environ 500 m à l'est de l'emprise de la RD40 est également bien documenté par un abondant dossier archéologique. Il ressort de l'ensemble des observations que le plateau est densément occupé dès la Tène Finale et pendant toute l'Antiquité avec un terroir fortement structuré. La plupart des occupations rurales de plateau sont abandonnées dans le courant du V<sup>e</sup> siècle. L'habitat se fixe alors dans le vallon du Sausset selon une trame relativement serrée. Le village de Tremblay-en-France est formé au cours du Moyen Âge par l'agglomération de l'habitat autour de deux pôles, au Grand Tremblay, la ferme seigneuriale doublée de l'église Saint-Médart et de son cimetière, et au Petit Tremblay, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul et son cimetière.

La fouille a permis la mise au jour d'environ 1230 structures. Une première occupation se dessine à l'époque protohistorique avec du mobilier datant du Hallstatt, mais aucune organisation n'a pu être identifiée. On peut formuler le même constat pour la période gallo-romaine, pour laquelle les structures domestiques sont rares ; on observe essentiellement du mobilier résiduel dans les structures du haut Moyen Âge et du Moyen Âge. Seule la nécropole atteste de la proximité d'un habitat antique. La plupart des structures se rattachent au haut Moyen Âge, pour lequel on est en présence d'un site caractéristique des habitats ruraux d'Ile-de-France avec un parcellaire marqué par des fossés, des constructions sur poteaux de bois environnées de nombreuses petites structures annexes à vocation agricole, domestique et artisanale, avec une relative mobilité de l'ensemble des composants. L'occupation y est continue du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, avec une prédominance à la fin

de l'époque carolingienne, et se structure en petites unités d'exploitation agro-pastorale.

La nécropole du Bas Empire est située en partie est du site en limite de chantier. L'emprise de la nécropole n'a donc pu être appréhendée dans sa totalité mais on estime à une quarantaine le nombre des sépultures situées sur la parcelle voisine de l'opération d'après le diamètre de la butte sur laquelle s'installe la nécropole. Cette butte est composée de calcaire de Saint-Ouen et des marnes d'Orgemont, avec une faible épaisseur de limon argileux qui recouvre cette pédogénèse. La nature compacte de ce sol et le ruissellement des eaux pluviales vers le ru du Sausset ont permis ainsi une conservation favorable du mobilier.

La nécropole regroupe 36 sépultures à inhumations, organisées en 3 travées principales. Les inhumations sont agencées par rangées successives, chacune d'entre elles organisée selon un axe nord-est - sud-est. Elles sont espacées d'environ deux mètres et séparées par des espaces de circulation.

Plusieurs sépultures ont bénéficié d'offrandes, sous la forme d'objets en verre ou en céramique, et de dépôts alimentaires. Parmi le mobilier associé aux dépôts, six sépultures, essen-

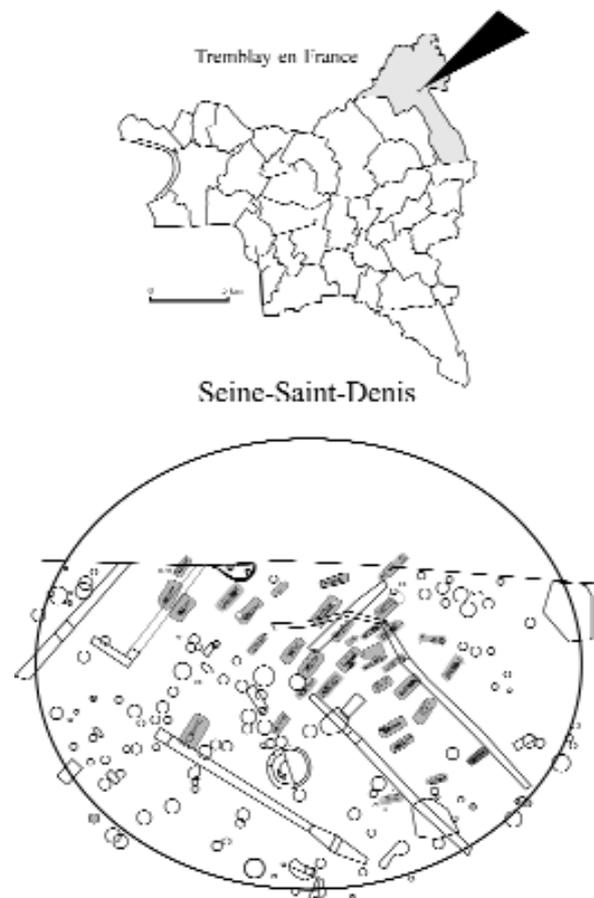


Fig. 1.- Plan du chantier avec localisation de la nécropole de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis).

1.-Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Bureau du Patrimoine, Centre d'Archéologie (cgoncalves@cg93.fr)

2.-Diatret, Conservation et Restauration de Céramique et Verre (diatret@wanadoo.fr).

tiellement des immatures, contiennent des éléments de parure. La quasi-totalité des pièces d'habillement (fibules, boucles, plaque-boucles) a été déposée dans ou sur le cercueil. Une seule sépulture présente à la fois du mobilier en position fonctionnelle (épingles et bracelets) et un collier en perles de verre dont les éléments ont été retrouvés en fagot à la droite du crâne.

Pour l'ensemble de ce mobilier et notamment le verre, la question s'est rapidement posée de sa conservation dès la sortie de fouille afin d'assurer sa préservation pour étude et pour restitution au public. Pascale Le Roy-Lafaurie, restauratrice du laboratoire Diatret, a donc été contactée pour mettre en place un protocole de conservation / restauration.

## **2. Le protocole mis en place (Pascale Le Roy-Lafaurie)**

Le verre est un matériau (artefact) siliceux instable, très sensible aux conditions environnementales. Il se transforme chimiquement sous l'influence du milieu ambiant. Le principal vecteur d'agression des verres archéologiques est ... l'eau. L'époque, la technique de fabrication et le type de composition d'un verre pré-disposent des altérations qui peuvent cohabiter : l'altération lamellaire, l'altération en œil, l'altération en étoile, le crizzling...

La datation de la fouille laissait présager la présence de verre antique sodique susceptible de porter des traces de lixiviation et une altération lamellaire. Les fondants et stabilisants alcalins des verres enfouis sont extraits par les lessivages et les séchages successifs des sols. La surface se compose alors de feuillets superposés, d'apparence irisée, dits en « verre pauvre », ou gel de silice hydraté. Ces lamelles se détachent par déshydratation lors de variations d'humidité, emportant les éventuels décors. L'objet qui subit un séchage trop rapide, desquame et perd sa surface d'origine. Pour offrir aux verres archéologiques les conditions les plus favorables à leur survie, les opérations de conservation doivent débuter dès la fouille.

Nous savions devoir attendre plusieurs mois avant d'intervenir, pour raisons administratives. Pour cela, en concertation avec Cristina Gonçalves, fort de l'expérience de la fouille d'Avicenne (CG93), nous avons raisonné un protocole d'extraction et de conservation en milieu humide du matériel après une « mise en attente ».

Le choix d'un prélèvement en motte conservait l'intégralité des fragments en place et une hygrométrie humide stable du milieu. Simple de mise en œuvre, il permettait d'assurer par la suite un séchage lent. La fouille est descendue au contact de l'objet qui est détourné largement puis rapidement emballé dans un film polyéthylène alimentaire. Ce film maintient les fragments sur la motte interne et l'humidité de la terre et du verre. L'objet prélevé est enfoui dans un bidon rempli de terre de déblaiement humide. (Les bidons répondent à certains critères : contenance de 5 ou 10 litres, étanchéité, polyéthylène alimentaire, petit prix, superposables en colonnes, facilité d'approvisionnement et de stockage.). Un film polyéthylène est disposé en surface sur la terre de manière à éviter le développement de moisissures. Les bidons sont placés en réserve humide (60% d'humidité relative).

À l'arrivée au laboratoire quatre mois plus tard (juillet 2005), le constat d'état à l'ouverture des conditionnements a confirmé la justesse du protocole. L'hygrométrie du milieu a été maintenue, la stabilité des objets a été assurée, les objets ont été mis au jour (une seconde fois) à l'instant... La fouille des objets est réalisée en milieu humide, en laboratoire. Avant tout démontage, le plan de situation des fragments est relevé sur un film transparent au marqueur indélébile. Les fragments sont ensuite démontés de la motte interne un à un. La motte de terre est conservée pour analyse de même que des prélèvements ponctuels d'éventuels contenus au contact des parois internes. Les fragments en mauvais état de conservation sont isolés. Les matériaux métalliques et organiques sont conditionnés en l'état et redistribués dans des laboratoires spécialisés. Les fragments de verre sont immédiatement conditionnés pour séchage lent. Ils sont placés dans des contenants successifs étanches tels des poupées russes. Le taux d'hygrométrie y est abaissé régulièrement jusqu'à obtenir 50% d'humidité relative, par ouverture des boîtes. Le délai de séchage est variable dépendant des conditions atmosphériques des lieux. Cette méthode empirique actuellement est en cours de tentative de calibrage. La corrosion est momentanément désactivée. Dès la mise en boîte... un inventaire est réalisé accompagnant le relevé des formes et des couleurs en milieu humide. Les différentes interventions sont documentées par des plans et des photographies numériques. À la sortie de séchage (août 2005), un nettoyage des résidus terreux et concrétions est effectué sous loupe à l'aide d'éthanol (sans eau). Le constat d'état confirme la stabilité des fragments sans aucune intervention de consolidation ou doublage. Le diagnostic établit un traitement de restauration simple se limitant à un collage. Le montage se fait avec l'aide des plans des puzzles. Le puzzle définit l'ordre de montage des fragments. Le plan de montage est conservé comme témoin. Les fragments sont joints sous loupe et maintenus ensemble par des rubans adhésifs. Ils sont disposés en quinconce sur les parois intérieures et extérieures. Un montage « parfait » est nécessaire pour la bonne conservation du volume de l'objet, la tenue et le vieillissement du collage dans le temps. Le constat d'état des objets détermine le type de collage à réaliser. On distingue : le collage à joints ouverts ou collage par contact, en résine acrylique réversible, employé communément, le collage dit « optique » à joints fermés, par infiltration de résine époxy. Il est obtenu par capillarité après un montage provisoire rigide, à l'aide de spots d'adhésif ou de cavaliers de laiton, disposés à cheval sur les fractures. C'est cette technique particulière que nous avons employée en considérant la non porosité des tranches et la finesse des contacts.

### **Le cas de la motte de perle :**

Le stockage des perles a été réalisé par stratigraphie. La superposition des plans ou des boîtes reconstitue la motte. Les perles sont montées sur un fil de laiton (avec protection acrylique) puis fixées sur une mousse polyéthylène. Les perles blanches organiques, trop dégradées (malgré une consolidation) pour être remises en situation, ont été matérialisées par des épingles à têtes blanches et stockées individuellement, ainsi que les perles issues du tamisage et les prélèvements

pour analyses. Le conditionnement permet la surveillance, la manipulation et l'étude de verres très fragiles. Les fragments sont stockés sur une mousse synthétique, adaptée à leur soutien. L'objet est identifiable et visible sans ouverture du contenant et sans manipulation dangereuse.

Tous les matériaux utilisés sont neutres et non agressifs pour l'objet, dans le respect des mesures conservatoires.

Nous rappelons les mesures conservatoires des verres : hygrométrie de 45 à 50% d'humidité relative, température de 17 à 23 °C et luminosité de 150 Lux max.

De la fouille à la vitrine (septembre 2005), les objets sont pris en charge avec une optimisation de conservation, un allègement des traitements de restauration, un gain de temps pour le conservateur-restaurateur et l'archéologue qui se traduisent directement en gains scientifiques, culturels et financiers.

### 3. Les verres dans leur contexte (Cristina Gonçalves-Buissart).

Le protocole mis en place dès le chantier permet aujourd'hui de disposer d'une collection bien conservée composée de 11 objets en verre, identifiés pour 10 sépultures.

Ces offrandes en verre sont associées à des contenants céramiques au nombre de 26. La majorité appartiennent à des productions tardives de sigillée à pâte fine orangée. Si certaines de ces céramiques proviennent sans conteste d'Argonne, d'autres semblent plutôt correspondre à des productions régionales. Nous trouvons également des céramiques en pâte fine sableuse sombre ou des céramiques en pâte granuleuse claire.

La tête et les pieds du défunt constituent les endroits privilégiés pour ces dépôts funéraires, situés généralement sur le côté gauche du défunt. Les contenants en verre accompagnent

essentiellement des sujets féminins. On constate que lorsque les offrandes en verre sont associées à deux céramiques, le contenant en verre est placé entre les deux céramiques (cas des sépultures I.026 et I.043). Quand le verre est associé à une seule céramique (trois cas), dans deux cas (I.031 et I.041), le verre est situé au niveau de la tête du défunt et la céramique placée aux pieds ; seule la sépulture I.042 a livré une céramique et un verre disposés au niveau de la tête de l'individu. Etant donné le faible échantillonnage ces considérations doivent être prises avec précaution.

De façon générale, on constate des associations de formes fermées et formes ouvertes, qu'elles soient réalisées seulement en combinant des poteries entre elles ou entre céramique et verrerie. Ce corpus est assez homogène du IV<sup>e</sup> siècle – début V<sup>e</sup> siècle et correspond à des formes courantes de la vaisselle de table. À noter cependant leur qualité peu soignée de ces offrandes et des dimensions inférieures à ce qui est couramment identifié dans les habitats. Ce constat a déjà été formulé pour les offrandes provenant de la nécropole du Trillet à Meyzieu dans le Rhône (Blaizot et al. 2001 : 308)

Les bols et gobelets apodes constituent les formes prédominantes (5 individus). Le modèle est attesté à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle / 1<sup>er</sup> quart du V<sup>e</sup> siècle et on l'observe fréquemment dans les nécropoles du Bas Empire de la Gaule du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest mais également dans les zones d'habitat. Pour ces formes, on constate la présence de lèvres coupantes et de lèvres arrondies. « Le bord coupant fait douter de leur utilisation pour la boisson » (Arveiller-Dulong et Arveiller 1985: 103). Outre ces formes, le corpus est constitué d'une bouteille, une lampe, deux vases à anse et un flacon. La totalité des verres sont fabriqués par la technique du soufflage à la volée. Ils sont ensuite repris à l'aide de pinces ou d'un pontil. Les différents objets sont décrits dans le catalogue ci-dessous.

Le protocole a permis en outre le prélèvement des sédiments contenus dans ces offrandes. À l'heure actuelle, ces prélèvements n'ont pu faire l'objet d'analyses. Elles sont notamment attendues pour la bouteille (VDS2092/1), mise au jour dans la sépulture I.014, bouché de terre uniquement au niveau du col. Le bouchon a été éliminé sans polluer l'intérieur de l'objet permettant probablement d'identifier le contenu d'origine. Il en est de même pour la lampe VDS2355/2 dont les analyses pourraient révéler la présence d'huile ou de graisse animale, confirmant ainsi la fonction de cet objet.

#### Catalogue des verres (3)

##### I.014 VDS2092/1 Bouteille à panse sphérique (fig. 3)

Cet objet est associé à une offrande animale, situés sous le pied gauche de l'individu, posé sur le côté et en partie



Fig. 2.- Ensemble des verres en offrandes dans la nécropole. Cliché Emmanuelle Jacquot, Conseil général de Seine-Saint-Denis.

3.- Typologies utilisées : AR : Rütli 1991 ; HN : Sennequier 1994 ; Isings : Isings 1957

Abréviations utilisées : D. : diamètre ; H. : hauteur.

sur les os de volaille.

Référence typologique : Isings 101

Il s'agit d'une bouteille à panse sphérique et à piédouche, en verre transparent, filandreux, de couleur verte. Elle présente des traces d'irisation et un dépôt à l'intérieur. La panse est bombée d'un côté et pincée de l'autre, résultant probablement d'une déformation lors de la réalisation. A noter les bords non bruts, l'enfoncement du fond et l'absence de trace de pontil. La lèvre est évasée, à ourlet interne.

Cette bouteille est comparable à de nombreux exemplaires notamment aux bouteilles de la sépulture 17 (n°3) et de la sépulture 19 (n°4) des fouilles de la rue Jean Moulin à Uckange en Moselle (Cabart 2003 : 6-7), bien que celles-ci soient de plus petite dimension que VDS2092/1.

Poids : 93g ; D. lèvre : 40 mm ; D. col : 28 mm ; D. panse : 98 mm ; D. fond : 60 mm ; H. : 135 mm

### **I.028 VDS2355/2 Lampe (fig. 3)**

La sépulture I.028 a livré deux vases en verre associés à une sigillée tardive et une offrande animale. Ces offrandes sont disposées à la tête de l'individu, à sa droite.

Cette lampe, identifiée par Nicole Vanpeene, est en verre transparent blanc verdâtre bien conservé. La lèvre est polie à la flamme, elle présente un bord arrondi pour une ouverture évasée. Le corps est globulaire avec un pied cylindrique étroit. Le fond est rentrant, ce qui permet de poser la lampe sur une surface plane. Dans la sépulture, cet objet était probablement posé à plat, mais en l'absence de calage et sous la pression du sédiment, il s'est renversé, ouverture vers le nord. Le fond porte également la marque de la boudine d'emportillage. On observe, en outre, des traces d'enfoncement de la panse due probablement à un outil. Cette découverte soulève quelques interrogations sur les pratiques funéraires des nécropoles rurales des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles en Ile-de-France. Dans la nécropole du Pillon (Blaizot et al 2001 : 315), des lampes sont présentes dans deux sépultures d'enfants, or la sépulture I.028 est également celle d'un immature dont l'âge au décès peut être estimé entre 5 et 7 ans.

D. max : 85 mm ; D. lèvre : 70 mm ; D. fond : 42 mm ; H. : 92 mm

### **I.031 VDS3291/1 Bouteille apode à panse sphérique (fig. 3)**

Cette offrande en verre est associée à une céramique tardive et se trouve à gauche du crâne.

Référence typologique : Isings 104

Il s'agit d'une bouteille à col entonnoir, en verre transparent, filandreux, avec une légère irisation. On observe un léger enfoncement du fond qui ne présente pas de trace de pontil. La lèvre est coupante, laissée brute. Il n'y a pas de décor. On constate la trace d'un dépôt liquide, encore non analysé.

Ce type de mobilier est destiné à un usage essentiellement funéraire. Il est attesté à la 2<sup>e</sup> moitié du III<sup>e</sup> siècle/1<sup>ère</sup> moitié IV<sup>e</sup> siècle. Cette bouteille est comparable au n° inv. 890-4 de la nécropole de l'ancien enclos des Capucins, tombe 1890-1, Beauvais. (Arveiller-Dulong 1996 : 43) mais également aux objets n°279 à 283 du catalogue du musée de Strasbourg (Arveiller-Dulong et Arveiller 1985). « La plupart des objets

décrits [dans le catalogue] ont été retrouvés, dans les tombes, posés à l'envers sur l'embouchure » (Arveiller-Dulong et Arveiller 1985 : 129) ; ce n'est pas le cas de la bouteille VDS3291/1 qui initialement devait être posée verticalement ouverture vers le haut.

Poids : 48g ; D. lèvre : 42 mm ; D. fond : 35 mm ; D. base col : 25 mm ; D. panse : 73 mm ; H. : 150 mm

### **I.035 VDS2361/3 Bouteille ovoïde (fig. 3)**

La sépulture I.035 contenait trois offrandes : un objet en verre, une coupe Chenet 320 et un lot de faune. L'objet en verre est situé à droite du crâne. Il est couché sur le fond de la fosse, son ouverture dirigée vers la paroi nord-ouest de la fosse. Il est possible d'envisager son dépôt dans le cercueil contre la paroi de tête dont la décomposition aurait entraîné son versement. Cette position peut aussi correspondre à un dépôt sur le couvercle du cercueil.

Référence typologique : Isings 120b

Il s'agit d'une bouteille ovoïde non complète, en verre transparent, de couleur vert/bleu avec des traces d'irisation. Le verre est soufflé à la volée. L'anse en ruban présente 3 nervures, elle est rapportée et collée, à poucier. L'anse n'est pas axée par rapport à l'ensemble et se fixe sous la lèvre par un double repli. On observe un filet rapporté sur le col réalisant 6 tours. La lèvre n'est pas ourlée et se présente en oblique vers l'extérieur. Le pied annulaire est également rapporté.

On constate que la fabrication de cette forme débute au III<sup>e</sup> siècle, se développe au IV<sup>e</sup> siècle et dure jusqu'au V<sup>e</sup> siècle. Elle est comparable à la bouteille inv. AV 122b du musée Carnavalet, trouvée lors des fouilles de la rue des Gobelins (Landes 1983). D'après Arveiller-Dulong et Arveiller (Arveiller-Dulong et Arveiller 1985 : 157-158), « le peu de stabilité de ces objets, leur difficile prise en main et leur vidage inconfortable semblent devoir exclure une utilisation quotidienne autre que décorative ».

Poids : 122 g ; D. ouverture au niveau du bouchon : 47 mm ; D. col : 22 mm ; D. max panse : 76 mm ; D. pied : 42 mm ; H. : 175 mm ; H. poucier : 180 mm ; Epaisseur : 3 mm

### **I.042 VDS3288/2 Petit flacon à une anse (fig. 3)**

Ce petit flacon est associé à une coupe Chenet 320, disposé au niveau de l'épaule gauche de l'individu.

Il s'agit d'un flacon à une anse simple avec une amorce de poucier déviée à la pose. La lèvre est bourrelée interne et polie à la flamme ; le fond est légèrement convexe avec boudine d'emportillage portant le diamètre de l'outil. Il est composé de verre transparent verdâtre très bullé mais en bon état de conservation.

H. : 90 mm ; D. max : 45 mm ; D. lèvre : 42 mm ; D. fond : 30 mm ; H. anse : 10 mm ; Epaisseur : 1,5 mm

### **I.043 VDS2414/2 Gobelet apode (fig. 4)**

La sépulture I.043 a livré, outre un objet en verre, deux céramiques (un gobelet à petit pied Chenet 334 et un pot à une anse) et des offrandes animales. Le gobelet était situé entre les deux céramiques.

Référence typologique : Isings 96b2, AR60, HN3.17

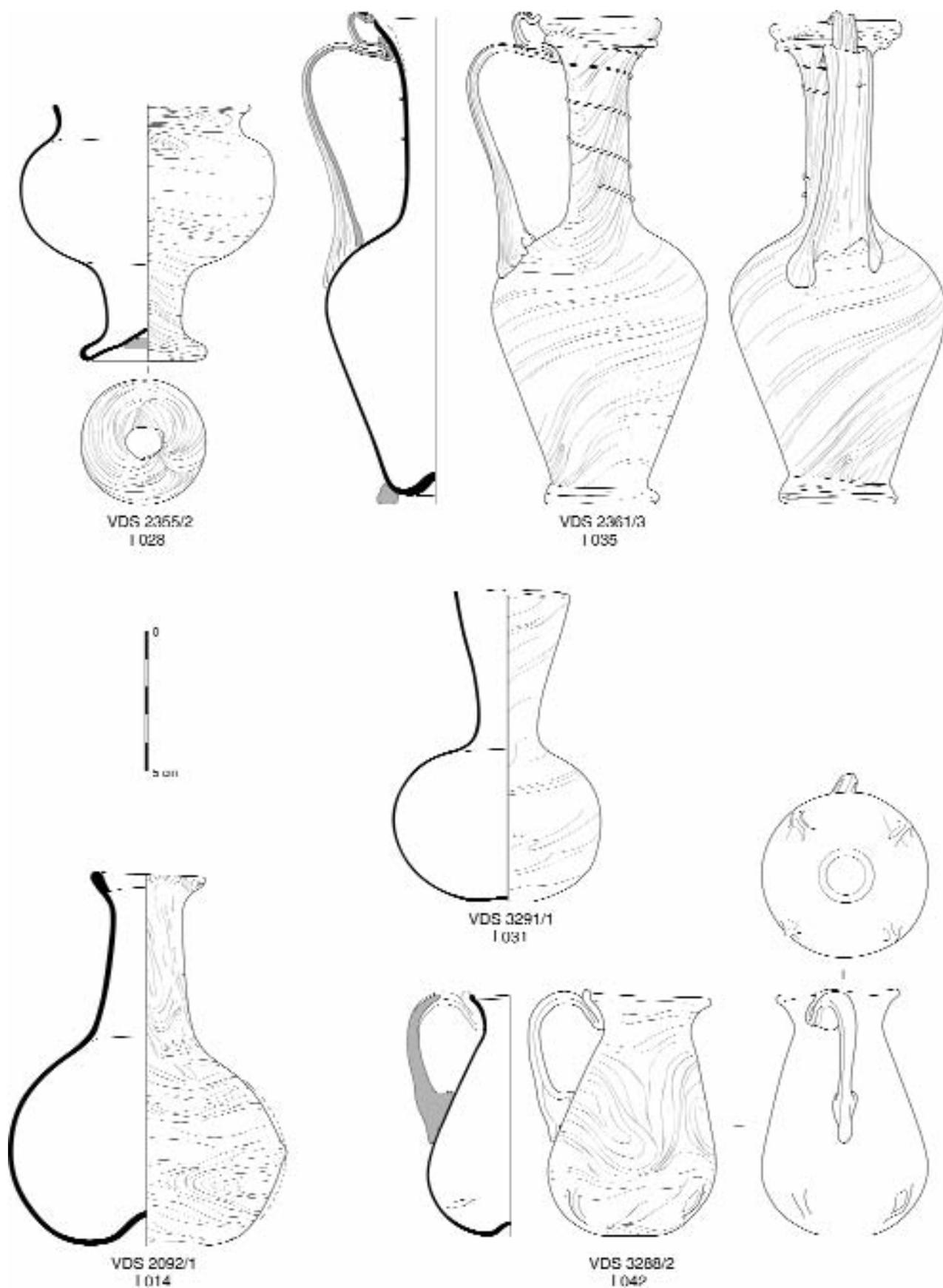


Fig. 3.- Bols apodes en offrandes dans les sépultures de la nécropole du Bas Empire de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). Dessins Nicolas Latsanopoulos.

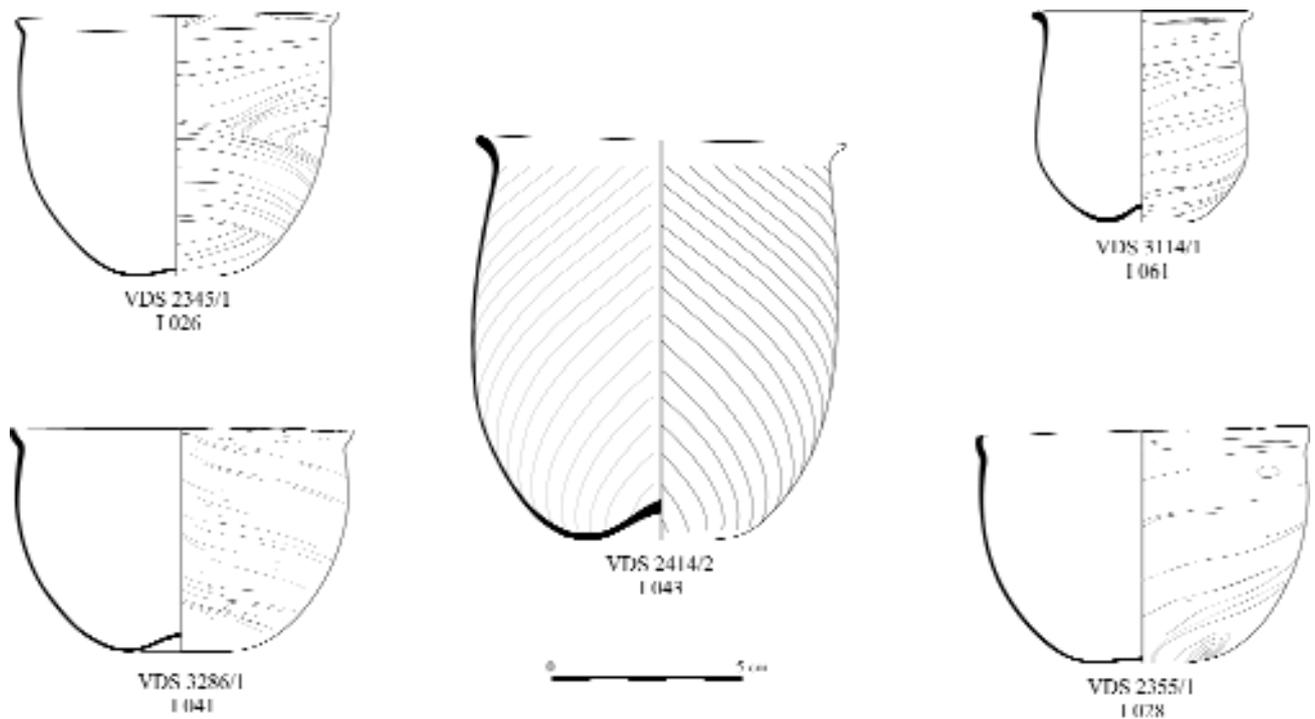


Fig. 4.-Verres en offrandes dans les sépultures de la nécropole du Bas Empire de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). Dessins Nicolas Latsanopoulos.

Gobelet apode à lèvre ouverte, remonté (1 manque). Il est en verre transparent bleu, avec des petites bulles et filandres, de couleur vert/bleu à rebord arrondi. On observe la marque du pontil. Le fond est légèrement rentrant, la panse est ornée de côtes hélicoïdales en faible relief. Il y a également un décor de côtes spiralées partant du fond vers la lèvre.

Poids : 93g ; D. lèvre : 96 mm ; D. panse : 96 mm ; D. fond : 45 mm ; H. : 108 mm ; D. du pontil : 16 mm ; Epaisseur : 2 mm

#### I.026 VDS2345/1 Bol apode (fig.4)

Ce bol est associé à deux offrandes céramiques (un gobelet à col tronconique haut et une coupe Chenet 320) et une offrande animale. Ces différents éléments sont situés au niveau du crâne de l'individu, le bol encadré par les deux céramiques.

Référence typologique : Isings 96a, AR60, HN 3.17

Il s'agit d'un bol ovoïde apode, à lèvre ouverte légèrement évasée. Il est en verre transparent blanc verdâtre, avec une légère irisation. Les bords sont bruts avec un très léger rebord. Les parois sont minces et le fond est légèrement aplati voire concave.

Poids : 43g ; D. ouverture : 84 mm ; D. lèvre : 42 mm ; H. : 70 mm

#### I.028 VDS2355/1 Bol apode (fig. 4)

Référence typologique : Isings 96a, AR60, HN 3.17

Bol ovoïde apode complet, transparent de couleur blanc verdâtre, à lèvre ouverte légèrement évasée. Les bords sont bruts avec un très léger rebord. Les parois sont minces et le fond est légèrement aplati voire concave. L'irisation du verre est importante.

Poids : 54g ; D. ouverture : 86 mm ; D. panse : 86 mm ; D. lèvre : 42 mm ; H. : 60 mm

#### I.041 VDS3286/1 Bol apode (fig. 4)

Cet objet en verre est associé à un pot à une anse et une offrande animale. Le verre se trouvait à droite du crâne alors que la céramique a été mise au jour au niveau des pieds.

Référence typologique : Isings 96a, AR60, HN 3.17

Il s'agit d'un bol ovoïde apode, à parois minces, à bords bruts, avec un léger rebord et une lèvre ouverte légèrement évasée. Le verre est transparent blanc avec des bulles, quasiment sans irisation. On observe une boudine d'empointillage sur le fond légèrement convexe.

Poids : 41g ; D. lèvre : 90 mm ; D. fond : 30 mm ; H. : 60 mm ; Epaisseur : 1,5 mm H. : 94 mm

#### I.061 VDS3114/1 Gobelet miniature (fig. 4)

Cette sépulture d'immatrice a livré une offrande en verre située derrière le crâne du sujet.

L'objet a été prélevé en motte, il était brisé en une quarantaine de fragments maintenus en place par le sédiment. Le gobelet est en verre transparent légèrement jaunâtre, un filet de couleur ambre est rapporté sur la lèvre. On observe une paraison, un fond légèrement convexe et une boudine d'empointillage sur l'extérieur.

D. fond : 20 mm ; H. : 58 mm ; Epaisseur : 0,6 mm

**Arveiller-Dulong et al 1996** : Arveiller-Dulong V. et al.- *Les Verres Antiques*, Musée départemental de l'Oise, Beauvais, 1996, 111 p.

**Arveiller-Dulong et Arveiller 1985** : Arveiller-Dulong V. et Arveiller J.- Le verre d'époque romaine au Musée Archéologique de Strasbourg. *Notes et documents des Musées de France 10*, Editions de la Réunion des Musées de France, Paris, 1985, 320 p.

**Blaizot et al 2001** : Blaizot F., Bonnet C., Castex D., Duday H. et al.- Trois cimetières ruraux de l'Antiquité Tardive. *Gallia 58*, 2001, p. 271-361.

**Cabart 2003** : Cabart H. - Découvertes récentes. *Bulletin de l'AFAV*, 2002-2003

**Isings 1957** : Isings Cl.- *Roman glass from dated finds*, Groningue - Djakarta, 1957.

**Landes 1983** : Landes C.- *Verres gallo-romains*. Catalogue d'Art et d'Histoire du Musée Carnavalet IV. Bulletin du Musée Carnavalet, 36e année, 1983, N°1-2, 117 p.

**Rütti 1991** : Rütti B.- *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 13/1, 2 vol., Augst, 1991.

**Sennequier 1994** : Sennequier G.- *Verrerie d'époque romaine du musée du Prieuré*. Harfleur, Le Havre, 1994.

**Sennequier 1985** : Sennequier G.- *Verrerie d'époque romaine*. Collections des Musées départementaux de Seine-Maritime, 1985, 211 p.

**Simon-Hiernard 2000** : Simon-Hiernard D.- *Verres d'époque romaine*. Collections des musées de Potiers. Musée de Poitiers. Regards sur les collections - Archéologie, 2000, 424 p.

**Vanpeene 1993** : Vanpeene N.- Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val d'Oise). *Cahier Archéologique n°8*. Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français. Guiry-en-Vexin, 1993, 101 p.

**Verre et Merveilles 1993** : *Verre et Merveilles. Mille ans de verre dans le Nord-Ouest de la Gaule*. Musée archéologique départemental du Val d'Oise, 1993, 124 p.